obéi aux instigations de l'Allemagne en prenant, à son tour, la détermination de s'en tenir aux tarifs inscrits dans notre traité du 6 février. Ce traité avait rencontré la plus vive opposition et le gouvernement de Madrid n'a pas été fâché de se débarrasser de la question économique, en prenant l'engagement de ne pas descendre, dans d'autres traités, au-dessous des tarifs conventionnels avec la France. Quoi qu'il en soit, l'Espagne ne fera plus de concessions ; elle ne traitera même pas avec l'Angleterre qui se refuse à obtenir le même traitement que la France dans la péninsule au prix de concessions à l'entrée des vins espagnols, ces concessions devant entraîner une perte pour le trésor britannique.

Donc, nous n'avons rien à attendre de l'Espagne, pas plus que de l'Italie. Ajoutons que le Portugal a aussi pris la détermination de ne conclure aucun traité au-dessous des tarifs inscrits dans le traité franco-portugais du 19 décembre 1881.

Quant à la Suisse, qui ne dédaigne point les avis de M. de Bismarck, après avoir obtenu de nous des avantages considérables, après nous avoir fait espérer, comme l'Italie, comme l'Espagne, que des traités en cours de négociations abaisseraient les taxes des articles, non compris dans notre traité, elle ne négocie plus avec personne et elle va battre monnaie en relevant les péages de son tarif général. On va remettre en vigueur les droits du tarif de 1851 diminué par notre traité de 1865 et qui sont restés en dehors de l'action du nouveau traité du 23 février 1882.

La Belgique ne parle pas, il est vrai, comme la Suisse, l'Italie, et l'Espagne de relever son tarif général, par cette raison bien simple qu'elle n'en a pas et qu'elle applique à toutes les puissances le tarif qui résulte du traité avec la France en sorte que les concessions qu'elle nous a faites sont accordées à tout le monde. Mais il n'est plus question, à Bruxelles, de négociations avec l'Angleterre ou avec l'Allemagne comme au temps où on traitait avec nous et où on nous faisait croire qu'à bref délai on ferait d'autres traités dont nous profiterions en vertu de la clause de la nation la plus favorisée. Là encore, M. de Bismarck aura fait comprendre qu'il n'était pas nécessaire d'abaisser des tarifs à notre profit.

Il reste la Suède et Norvège. Nous avouons ne pas connaître les intentions de ce pays au sujet de la conclusion d'autres traités. Qu'il nous suffise de dire que nous exportons tout au plus en Suède et en Norvège pour 18 millions de francs de produits par an; cela donne une idée de l'importance que pouvait avoir la préparation d'une convention de commerce avec les Royaumes-Unis.

Il résulte de tout ce qui précède que les puissances qui ont traité avec nous ne nous donneront plus rien à l'avenir ; qu'elles suppriment l'action de la clause de la nation la plus favorisée que nous leur avons si généreusement accordée et qu'elles se disposent, pour la plupart, à augmenter leur tarif général, c'est-à-dire à ruiner l'exportation de tous ceux de nos articles que nous avons négligé d'inscrire dans les traités.

Nous avons, pour notre part, fait une opposition constante à la conclusion de tout traité de commerce. Selon nous, la France devait conserver son indépendance, sa liberté douanière. Ce qui se passe en Italie, en Espagne, en Portugal, en Suisse et en Belgique démontre combien notre opposition était fondée. L. BERNARD.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*Service particulier.*)

Elections municipales de Paris

Paris, 2 juillet, 10 h., 30 m.

Dixième arrondissement (quartier St-Vincent-de-Paul)

Denomvillers, cons.	774	voix.
Piaux, radical,	794	»
Hervieux, »	671	»
Pierron, »	399	»
Payaud, »	270	»

Ballotage.

Onzième arrondissement

Michelin, radical, 2893 voix, (élu).
Labusquière, socialiste, 743 voix.

Elections législatives

Poitiers, 2 juillet.

MM. Pain, conservateur, 8,018 voix, élu.
Marquet, républicain, 7,189 voix.

Civray, 2 juillet.

MM. Serph, conservateur, qui a obtenu 6,981 voix, est élu contre M. Merceron, républicain, 5,517 voix.

Elections de conseillers généraux

Melun, 2 juillet.

Canton de Claye-Soullly

Electeurs inscrits	2,715.
Votants	2,037.
MM. Gastellier, républicain,	1,525, élu.
Pavillon	444.

Troyes, 2 juillet.

Inscrits : 4064. — Votants 2212.
MM. Couturat, rép. 1587 voix, élu.
Dard, 385 »

Activité au Ministère de la marine

Paris, 3 juillet.

Une activité très grande règne, dit-on, au ministère de la marine, où les services compétents mettent la dernière main aux plans de mobilisation.

La marine se prépare à toutes les éventualités.

Les affaires d'Egypte

Londres, 2 juillet

La santé du Khédive s'améliore de jour en jour.

Le recrutement continue.

Le préfet de police, qui avait été révoqué comme impliqué dans les derniers troubles, et qui avait été ensuite nommé sous-préfet, vient d'être autorisé à quitter son poste.

Omar Lutfi, gouverneur d'Alexandrie, est parti en congé.

A la suite des bruits alarmants venus du Caire, des ordres formels ont été donnés afin que l'armée fasse tout son possible pour maintenir l'ordre.

Alexandrie, 2 juillet

Zoulficar-pacha, homme de confiance du Khédive, est nommé gouverneur d'Alexandrie.

Ragheb-pacha a pris les mesures nécessaires pour assurer la subsistance des trente mille personnes qui se trouvent actuellement dénuées de toutes ressources.

Bucharest, 2 juillet.

On mande de Constantinople à la date du 30 juin.

La tournure que prennent les événements d'Egypte et surtout le départ des Européens préoccupent visiblement la Porte.

Cet préoccupation est encore augmentée par le mystère qui entoure les travaux de la conférence, aussi plusieurs ministres regrettent-ils que la Porte se soit abstenue d'y prendre part.

On parle de changements ministériels : Aki-pacha redeviendrait premier ministre et Edhem-pacha, ministre des affaires étrangères.

Des avis de Syrie annoncent que trois bataillons complètement équipés sont arrivés à Beyrouth venant de Damas. Le ministre de la guerre a donné l'ordre d'installer un camp à Ghaza.

Londres, 2 juillet.

Les journaux publient les nouvelles suivantes d'Alexandrie :

Dans le conseil des ministres tenu hier, Arabi-pacha a proposé la levée en masse de la population. Le ministre des finances et celui des travaux publics se sont opposés à cette proposition. Aucune décision n'a été prise.

En attendant les travaux de fortifications continuent ici. Quelques unes des fortifications sont armées de grosse artillerie. Les pièces sont tournées contre le fort.

La question du canal de Suez

Paris, 3 juillet.

D'après une dépêche de Berlin, adressée au *Figaro*, l'appui de l'Allemagne est assuré à l'Angleterre en ce qui concerne le canal de Suez. M. de Bismarck croit que M. Gladstone doit défendre le canal maritime à tout prix.

Le nouveau Nonce de Paris

Paris, 3 juillet.

Le *Figaro* dit que le nom qui paraît réunir le plus de chances pour succéder au nonce de Paris, gravement malade, est celui de Mgr Rotelli, évêque de Montefiascone.

L'inauguration de la statue de Rabelais

La statue de Rabelais a été inaugurée aujourd'hui, à quatre heures, au milieu d'une foule nombreuse.

M. Joubert, député de Chinon, a souhaité la bienvenue aux ministres et les a remerciés d'assister à cette cérémonie. Il a fait l'éloge de la vie et des œuvres de Rabelais.

M. de Mahy rend hommage au talent et à l'érudition de Rabelais, il dit que le sel gaulois de ses œuvres fut le talisman qui faisait passer les idées devant arriver jusqu'à la révolution française.

Dans son traité de l'éducation, Rabelais disait que la discipline était nécessaire dans la république des lettres. Nous vivons dans un temps meilleur, l'instruction se développe, la République est établie, l'avenir assuré, grâce à l'homme sage qui préside à ses destinées.

Cérémonie commémorative de la mort de Garibaldi à Tunis

L'*Agence Havas* communique cette dépêche aux journaux :

Tunis, 2 juillet.

La cérémonie commémorative de la mort de Garibaldi a eu lieu aujourd'hui. Le comité chargé de l'organisation s'était mis en rapport avec les autorités civiles et militaires françaises, qui avaient reçu une invitation par l'intermédiaire du consulat d'Italie, dont le représentant en cette circonstance a su aller aux difficultés de la situation la plus grande délicatesse. Les négociations entre le comité et la résidence ont été très courtoises. Le résident intérimaire, les généraux français présents à Tunis, l'état-major, beaucoup d'officiers de la garnison assistaient à la cérémonie. Quelques aides de camp du bey représentaient le gouvernement tunisien. La musique des zouaves avait été mise à la disposition du comité.

A gauche de M. d'Estournelle, se trouvaient les consuls généraux d'Angleterre et d'Allemagne. Le général Forgemol avait à sa droite le consul d'Italie.

Plusieurs discours très corrects et même sympathiques à la France, ont été prononcés et vivement applaudis.

La musique militaire a joué l'air national italien. La fanfare italienne a répondu par la *Marseillaise*.

A ce moment un cri unanime de: Vive la France! a éclaté à plusieurs reprises et a rempli toute la salle. L'émotion était générale, l'impression profonde. A ce cri, les assistants ont senti disparaître toute contrainte. La satisfaction est grande à Tunis de voir cesser les discussions entre Français et Italiens et la réconciliation se faire enfin d'une manière définitive.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La prémice de M. l'abbé Paul Poissonnier. — Rien n'est touchant comme la première messe d'un nouveau prêtre. Il vient de faire un dur noviciat. Depuis le jour où, devant son Evêque, il a franchi le pas solennel qui le lie à Dieu pour l'éternité, il s'est préparé par la prière, la pénitence et le travail à suivre cette voie sacerdotale semée quelquefois de joies intimes, mais surtout de douleurs morales et de fatigues matérielles.

Mais voici que la grâce de Dieu est venue abondante avec la prêtrise et voici que le nouveau prêtre se présente à l'autel pour y célébrer sa première messe.

Dans nos villes d'affaires, où les intérêts matériels nous absorbent peut-être plus qu'il ne conviendrait, les vocations ecclesiastiques sont sont rares, et lorsqu'un homme se lève, marqué du doigt de Dieu, c'est un événement et une fête.

Ainsi s'explique ce concours nombreux de fidèles qui emplissaient ce matin l'église Notre-Dame, groupés derrière M. et Mme Poissonnier Duhamel, dont le fils célébrait sa prémice.

L'église était parée comme au jour des grandes fêtes. Un clergé nombreux, parmi lequel on remarquait M. l'abbé Dayez, archiprêtre de Douai, ancien supérieur de notre Collége, entourait le chœur et priait pour le nouveau prêtre, qui adressait à la foule sa première bénédiction, cette bénédiction presqu'aussi précieuse que celle de l'Evêque.

Les orgues mêlaient leur voix grave et solennelle à la maîtrise, dont M. Peers, dirigeait l'ensemble avec une sûreté d'excellent artiste.

A l'Offertoire, M. Kozul s'est fait entendre, et sans la gravité du lieu et la solennité de la cérémonie, les applaudissements ne lui eussent pas fait défaut.

Le sermon a été donné par M. l'abbé Chabé, principal du Collége, qui a dit en termes élevés et éloquents, quels étaient les devoirs du prêtre, qui en a défini le rôle, et mis en relief sa nécessité dans l'existence de l'homme.

Nomination ecclésiastique. — On a annoncé hier, à la messe paroissiale de Saint-Martin, que M. l'abbé Boddaert, vicaire de la paroisse, est nommé vicaire de la paroisse Saint-Sauveur, à Lille.

Le concours musical de Roubaix. Le chœur intitulé : *la Mer*, imposé au concours de Roubaix, dans la division d'excellence, est de M. Ferdinand Lavainne et de notre poète lillois Gustave Bouchez.

Le cercle des carabiniers roubaisiens. — Voici la suite du résultat du 12me grand Concours international de tir offert par le Cercle des carabiniers roubaisiens aux sociétés et amateurs français et étrangers, aux officiers et soldats des différents bans de l'armée française et aux élèves de toutes les écoles de la ville :

TIR MILITAIRE. — Cible réservée aux officiers de toutes armes. — Deux séries de cinq ballesa la plus belle série. fusil gras. — 1er prix, offert par M. le général Lallemand, une lorgnette de campagnel, M. Grillain, lieutenant au 43e de ligne. — 2e, id., offert par M. Harinkouck, président du Cercle des cababiniers, une médaille en vermeil, M. Bar, sous-lieutenant au 33e de ligne. — 3e, une médaille en argent, M. Dubrulle, lieutenant au 1er territorial. — 4e, id., M. Quint, sous-lieutenant au 6e territorial. — 5e, Une médaille en bronze, M. G. Dervaux, sous-lieutenant de réserve. — 6e, id., M. Delliaye, sous-lieutenant. — 7e, id., M. Eon, lieutenant. — 8e, un brevet, M. Largillier, sous-lieutenant. — 9e, id., M. Kergore, capitaine au 19e chasseurs à cheval. — 10e, id., Thiebaut, lieutenant.

CIBLE RÉSERVÉE AUX SOUS-OFFICIERS, CAPORAUX ET SOLDATS DE TOUTES ARMES. — Distance : 200 mètres, fusils Gras, aux points. — 1er Prix, offert par M. le préfet du Nord, une jardinière en cuivre, M. Hiboux, territorial. — 2e, id., M. Babin, chef armurier au 13e chasseurs. — 3e, une montre en aluminium, M. Dumettre, chef armurier. — 4e, id., M. Bourret, sergent-fourrier au 43e de ligne. — 5e, une pipe en écume, M. Debucker, sergent. — 6e, id., M. Simon, sergent au 43e de ligne. — 7e, une pipe en racine, M. Allemand, territorial. — 8e, id., M. Jankin, sergent. — 9e, une blague à tabac, M. Trotel, soldat de 2e classe. — 10e, id., M. Schutz, adjudant. — 11e, id., M. G. Prouvost. — 12e, id., M. Th. Degardin. — 13e, id., M. Genest, soldat au 43e de ligne. — 14e, id., M. Gambart, soldat. — 15e, id., M. Dubois, sergent au 4e de ligne.

TIR DES ÉLÈVES DES ÉCOLES DE LA VILLE — Carabine Flobert. — Prix offerts par MM. Richard Desrousseaux, Victor Guignet, Vossaert, Alfred Desbonnets, Schiller, Félix Vanoutryve, Léon Lalouette, Alfred Dupire, Caret, Dupont Desfontaines, Vincent Clarisse, Voldemar Lestienne, Jules Masurel.

1er prix, Victor Leplat. — 2e, Dubeaurepaire. — 3e, Broux Victor. — 4e, Dupréz Ernest. — 5e, Duflot Jules. — 6e, Poulain Edouard. — 7e, Dumay. — 8e, Léon Herbay. — 9e, Nifle Raymond. — 10e, Delattre Paul. — 11e, Bulte. — 12e, Delajus Jules. — 13e, Vanhooland Salomon. — 14e Réquillard Paul. — 15e, Voitoux Clément. — 16e, Lassem Pierre. — 17e, Leplat Alfred. — 18e, Leplat Jean. — 19e, Parez. — 20e, Duhem Eugène. — 21e, Plateau Georges. — 22e, Broyez Georges. — 23e, Marsot. — 24e, Valentin Arthur.

PRIMES. — Pour 25 blancs, 1 cuillère à café, v. 5 fr. — Pour 50 blancs, 2 id., v. 10 fr. — Pour 75 blancs, 3 id., v. 15 fr. — Pour 100 blancs, 4 id., v. 20 fr. — Pour 125 blancs, 6 id., v. 30 fr. — Pour 150 blancs, 1 couvert, v. 40 fr.

ONT DÉPASSÉ LA PRIME DE 150 BLANCS. — M. E. Nison, de Roubaix. — M. H. Buisine, id. — M. G. Vouzelle, id. — M. A. Wibaux, id. — M. Ed. Scamps, id. — M. Th. Grimomprez, id. — M. L. Léonard, de Tournai. — M. G. Dervaux, de Tourcoing. M. Philippe, de Roubaix. — M. Delsout, de Valenciennes.

M. Félix Prouvost, Roubaix, 136 blancs. — M. G. Wattinne, Roubaix, 120 b. — M. A. Harinkouck, Roubaix, 112 b. — M. Defline, Tournai, 110 b. — M. Lemoinier, Lille, 186 b. — M. Leverd, Hesdin, 84 b. — M. Vangheluwe, Tournai, 84 b. — M. Barbaux, Walincourt, 80 b. — M. Troller, Sedan, 80 b. — M. Allemand, Lille, 78. b. — Bailly, Lille, 77 b. — Lion, Tournai, 76 b. — Poulain, Paturages, 72 b. — Lemaire-Papon, Roubaix, 70 b. — Wattelle, Douai, 70 b. — Cheval, Valenciennes. 63 b. — M. Vancutsem, Saint-Quentin, 57 b. — M. Ernest Réquillart, Roubaix, 52 b. — M. C. Cordonnier, Roubaix, 49 b. — M. Raikem, Courtrai, 48 b. — M. Pètre, Bruxelles, 56 b. — M. E. Piquet, Douai, 41 b. M. Pirnay, Roubaix, 40 b. — M. Henri Dubar, Roubaix, 39 b. — M. Mignot, Bruxelles, 28 b. — M. Kergore, capitaine au 19e chasseurs à cheval, 28 b. — M. Bourgeois, Tournai, 27 b. — M. Desmarets, Bruxelles, 26 b. — M. Valcke, Bruxelles, 26 b. — M. Hidoux, Lille, 26 b. — M. Dewaele, Gand, 25 b. — M. Ritte, Tournai, 25 b.

Primes de 15 blancs pour les tireurs n'ayant pas obtenu de prix. — M. G. Picquet, de Douai. — M. Verdier, de Saint-Denis. — M. Guffroy, de Saint-Quentin.

Grande Harmonie. — Les membres honoraires de la *Grande Harmonie*, sont prévenus qu'il y aura cette semaine deux répétitions générales dans les jardins de son local, le mardi 4 et le vendredi 7 courant.

Concours colombophiles. — Le dimanche 9 juillet, auront lieu les concours suivants :

1° Chantilly, par la société l'Arrivée des Pigeons-Voyageurs, rue du Fontenoy, 192, Roubaix. Mise 1 fr. 50, dont 60 centimes pour frais.

2° Chantilly, par la société l'Union, établie à l'estaminet *de la Forgette*, rue de la Cloche, Tourcoing.

3° Châteauroux, par la Fédération Lilloise, établie chez M. Deblois, 197, rue Notre-Dame, à Lille. Mise 5 fr., dont 1 fr. 50 pour frais et convoyage.

4° Orléans, par la société l'Hirondelle, établie à l'estaminet Maret, rue St-Sauveur, 38. Mise 2 fr. 25, dont 75 cent. pour frais.

5° Chantilly, par la société les Francs du Pile, établie chez M. Carlos Brouvost, cabaretier *au Palais*, place du Pile, Roubaix.

6° Creil, par la société les Alliés d'Herseaux, au Petit-Audenarde. Il y aura prix d'honneur.

Nous rappelons qu'à l'occasion de la fête du 14 juillet, aura lieu, sur Paris, un grand concours national de pigeons-voyageurs, subsidié par le Ministre de la guerre, et offert par la société *Union*, 32, rue St-Antoine à Roubaix.

PRIX DU MINISTRE DE LA GUERRE. — Vases de Sèvres, médailles grand module, offerts aux premières séries de deux pigeons non désignés volant au même pigeonnier. Tout amateur situé dans un rayon de 15 kilomètres de Roubaix, pourra concourir et n'obtenir qu'un seul de ces prix :

Prix de la société : Union : 5,000 fr. en *espèces*, garantis quelque soit le nombre de pigeons engagés et offerts aux amateurs, situés dans un rayon de 4 kilomètres de Roubaix.

RÉPARTITION. — Prix du concours : 3,000 fr., en 170 prix. 1er prix 100 fr. ; 2e, 80 fr. ; 3e, 70 fr. ; 4e, 60 fr. ; 5e, 50 fr. ; 6e, 45 fr. ; 7e, 45 fr. ; 8e, 40 fr. ; 9e, 40 fr. ; 10e, 35 fr. ; du 11e au 20e, 30 fr. ; soit 300 fr. ; du 21e au 35e, 25 fr., soit 375 fr. ; du 36e au 60e, 20 fr., soit 500 fr. ; du 61e au 100e, 15 fr., soit 600 fr. ; du 101e au 150e, 10 fr. ; soit 500 fr. ; du 151e au 170e, 8 fr., soit 160 fr.

Prix de poules : 2,000 fr.

Poules à 1 fr. de mise, 900 fr. répartis en 60 prix de 15 francs. — Poules à 2 fr. de mise, 500 fr. répartis en 25 prix de 20 fr. — Poules à 5 fr. de mise, 600 francs répartis en 20 prix de 30 fr.

Si le nombre de pigeons dépassait 2 mille, il serait ajouté des prix de 6 fr. par 4 pigeons supplémentaires et l'argent exédant en chaque catégorie de poules, serait donné intégralement en prix.

De magnifiques diplômes seront décernés aux pigeons vainqueurs. L'apposition des empreintes et la formation des loges auront lieu le jeudi 13 juillet, chez Gd BAYART, 32, Rue, St-Antoine, à Roubaix, et chez, et M. Elie CATTEAU estaminet de l'Epeule, de midi à 5 heures. Une amende de 20 centimes sera exigée après l'heure fixée. La mise est fixée à 2 fr. par pigeon, et donne droit aux prix du gouvernement et aux prix de la société. Pour les prix de poule, la mise de 1 fr., 2 fr. et 5 fr. est facultative. Les pigeons de plaisir seront acceptés moyennant 50 centimes et auront droit aux prix du gouvernement.

Le 22 juillet aura lieu un grand concours national et régional, subsidié par le gouvernement, sur LECTOURE, offert par la *Fédération Roubaisienne*, établie chez M. Elie Catteau, estaminet de l'*Epeule*, rue de l'Epeule, à Roubaix.

Mise 10 fr., dont 2 fr. 50 pour frais et convoyage. — Un prix par 6 pigeons.

Prix d'honneur 300 fr. Garantis quelque soit le nombre de pigeons inscrits, en 15 prix de 20 fr., aux premiers pigeons.

Poules facultatives de 2, 5, 10 et 20 francs.

Une bonne précaution. — Le directeur des Halles de Roubaix, M. Delobel, a saisi ce matin cinquante kilos de cerises, impropres à la consommation.

Gymnastique. — *Fêtes à venir.* — Le 13 et le 14 août, 3e fête de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, donnée à Roubaix.

Le 23 juillet, fête-concours à Amiens.

Au mois d'août, exposition-congrès, fêtes gymnastiques à Anvers.

Une fausse rumeur. — Nous avons raconté, il y a quelques jours, qu'un enfant s'était blessé grièvement, en tombant de la barre fixe du gymnase établi rue d'Alsace.

La rumeur publique ayant accusé M. Braquet, professeur de gymnastique, d'être la cause de cet accident, nous avons constaté que cette rumeur ne repose sur aucun fondement.

Attentats à la pudeur. — Samedi soir, la police a arrêté, rue Turgot, un manœuvre de maçon, Paul Devassaine, âgé de 26 ans, pour attentat à la pudeur.

Un autre individu, Liévin Godefroid, de Mouscron, âgé de 22 ans, a été arrêté pour le même fait au Square Notre-Dame.

Le bal interrompu. — Ils tournoyaient tous deux, emportés par la valse, réglant leurs pas sur le maigre orchestre d'un bal champêtre. C'était aux environs de *Ma Campagne*.

Le fifre au rire aigu raillait le violoncelle !

Mais l'harmonie des cœurs remplaçait la *désharmonie* des musiciens.

A la valse folle avait succédé la mazurka rythmée, et le bon vieux quadrille que nos mères dansaient en faisant la révérence, et les pans de leurs robes dans la main.

Et l'on avait polké, l'on allait polker encore, et toujours ensemble, lui dédaigneux pour tout ce qui n'était par elle ; elle *méprisante* pour tout ce qui n'était par lui.

On éconduit troubla la fête.

Le cavalier, dit-il à l'homme de police qui veillait avec Terpsichore sur les entrechats du bal le cavalier se nomme Emile Devys, âgé de 24 ans, sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

L'agent saisit Devys et le conduisit au poste. Il ira en police correctionnelle.

Elle pleura amèrement et ne dansa plus.

Une arrestation. — Lundi matin, M. Pierre Vanays, demeurant rue des Lougues-Haies, est allé trouver un agent de police et lui déclarer qu'un journalier, Arthur Lecomte, lui avait volé 60 francs. L'arrestation de ce dernier a été immédiatement opérée.

Vagabonds. — Samedi soir, deux agents aperçurent dans un chariot servant au transport des décombres, rue des Champs, deux individus qui, à défaut d'autre couche, comptaient y passer la nuit. L'un d'eux s'enfuit à l'approche de la police. L'autre, Alphonse Perreny, âgé de 22 ans, fut arrêté et conduit au dépôt.

Une nouvelle inexacte. On a parlé de l'arrestation d'un négociant en déchets de Roubaix. Cette nouvelle est inexacte, et ne repose sur aucun fondement.

Une fête originale : *Rin plin plin ché chuic.* — Grande fête dimanche matin à Herseaux. Le village présentait une animation inaccoutumée. Les maisons étaient pavoisées. Une foule énorme remplissait les rues. *Rin plin plin ché chuic.* Il se passait dans la commune un évènement bien rare. Depuis des mois, les localités voisines avaient été conviées à un immense concours de pinsons. On avait voulu en réunir un nombre fabuleux : on parlait de huit cents. Et, en effet, le soleil d'Herseaux s'est levé hier sur huit cents cages, posées chacune sur une chaise, flanquée du propriétaire et d'un contrôleur. Le premier marquait par une raie blanche, sur une barrede bois, chaque *rin plin plin ché chuic*, et l'autre vérifiait le pointage.

Les oiseaux étaient échelonnés autour de l'église, et jusqu'à mi-route de Luigne. Dieu ! quel harmonieux vacarme. *Rin plin plin ché chuic. Rin plin plin ché chuic.* Comme ils chantaient, les jolis oiseaux ! C'était à en perdre la tête. Rien d'étrange comme cette fête fantaisiste. Pour l'égayer davantage, les *pinchonneux* s'étaient accoutrés de vêtements bizarres et fantastiques. On a bien ri, dans le village. Herseaux s'en souviendra longtemps, de ce concours fameux. On l'enregistrera dans les archives de la commune, pour en léguer à la postérité le *glorieux* souvenir : *Rin plin plin ché chuic.*

TOURCOING

Carrousel. — La Société hippique établie au *Pré-Catelan*, donnera un grand carrousel aux amateurs français, au bénéfice des pauvres, le dimanche 16 juillet 1882.

1er pr x, 240 fr. — 2e, 160. — 3e, 110. — 4e, 60. 5e, 40. — 6e, 20. — 7e, 15. — Surprises, 30.

En cas de mauvais temps, le carrousel sera remis. Le manège est à la disposition des amateurs.

Mystère. — Libert, Félix, 53 ans, encolleur demeurant rue de la Blanche-Porte, a été trouvé cette nuit, vers 11 heures, sur la place Charles Roussel, couché et ensanglanté, il a été transporté chez le docteur Rogeau, qui a constaté que les blessures ne présentaient aucune gravité. Qui a mis Libert dans cet état? Lui même n'a pu le dire, était-il ivre ? a-t-il été attaqué ? mystère.

Vol. — Le nommé Loosfeld, Alphonse, peigneur de laines, demeurant rue de Berne, maison Hacquet, a constaté ce matin, qu'une somme de 70 francs renfermée dans une malle, avait disparu. Comme la croisée de la chambre du premier étage est restée ouverte toute la semaine, le voleur a dû pénétrer par là. Loosfeld ne peut préciser le jour où le vol a été commis. Il n'a aucun soupçon sur l'auteur du vol.

Tribunal correctionnel. — L'affaire des deux frères Herbé, rattacheurs, inculpés de coups et blessures envers leur père, demeurant rue de la Latte, viendra à l'audience de samedi, huit juillet.

Expulsés. — Alexandre Cattini, âgé de 26 ans, né à Verone, Italie. — François Cruyen, âgé de 27 ans, né à Guelben, Hollande. — Florestan Deblende, âgé de 31 ans, né à Marches, Belgique. — Léopold Verchericht, âgé de 21 ans, né à Bruxelles. — Jean-Frédéric Degraef, né à Termonde, Belgique, condamné à Lille, le 1er juin 1882, à un mois de prison pour coups et blessures. — Jean Depayre, né a Meulebiêle, Belgique, condamné à Lille, le 1er juin 1882, à un mois de prison pour mendicité. — Joseph Siffredi, né à San-Remo, Italie, condamné à Toulon, le 23 janvier 1880, à 2 mois de prison pour coups et blessures. — Charles-Louis Verfaillie, né à Badizèele, Belgique, condamné à Lille, le 11 juillet 1881, à un an de prison et 16 fr. d'amende pour coups.

Chûte mortelle. — Un sieur Jean-Baptiste.... ouvrier chez M. Questroy, fondeur à Tourcoing, en manœuvrant une grue roulante, est tombé si malheureusement, que l'on craint que sa chûte ne soit mortelle.

LILLE

Société Philotechnique. — *Distribution des prix.* — Quoique la presse conservatrice n'ait pas été invitée à cette solennité de la science moderne, nous ne nous croyons pas dispensé d'en rendre compte, plus généreux en cela que les organisateurs, dont la petite église ne comporte pas, paraît-il, une publicité complète. Pourquoi ?...

Donc, hier, à 11 heures, avait lieu au grand théâtre la séance solennelle de distribution des prix des *amis de l'instruction pour tous.*

M. Frédéric Passy devait par la même occasion faire une conférence sur Rabelais. Disons-en un mot.

Il y a quelques années, en 1875, l'Académie des sciences morales avait mis au concours une histoire critique sur l'éducation depuis le XVIe siècle.

Le conférencier s'en inspiré.

Rabelais représente pour lui un des grands courants d'éducation du XVIe siècle: plus d'un de ceux qui l'ont suivi ont marché sur ses traces et l'orateur convie à cette étude, ouverte sur tous les champs de l'éducation, les pères, les mères, les enfants, les instituteurs de toutes les classes. Qui sait? L'éducation fait l'enfant; l'enfant fait l'homme, et l'homme, la nation.

Il y a deux parties dans le travail d'éducation de Rabelais !

D'abord, il raille gaiement, dans un des chapitres de son *Gargantua* les méthodes d'enseignement et d'éducation de son siècle. Puis, il arrive au point principal : l'éducation d'un enfant et la manière dont il l'entend.

Le père de son héros reconnaît d'abord que son fils ne manque pas d'une certaine finesse d'esprit, il s'agit de développer cette qualité native et il le confie au meilleur précepteur du siècle. Mais cet enseignement latin et d'un pédantisme dont se moque agréablement notre auteur, ne profite en rien à leur élève. Le père se désespérait et le fils « devenait fou, niays, tout resueux et rassoté.»

C'est alors que le père de Gargantua ayant trouvé enfin l'homme qu'il lui fallait, celui-ci commence par chercher à savoir ce que connaît son élève.

Il voulut savoir aussi comment celui-ci vivait.

Tout était à réformer en cette éducation fausse.

Le système change du tout au tout. C'est par les *choses* que l'élève apprend, gymnastique, leçons, où tout servait à s'instruire, jusqu'au objets servant aux repas. Ce n'est pas d'aujourd'hui, on le voit que les leçons de *choses* ont été inventées.

Une science menait à une autre et, pour varier les études, les arts dit d'agréments s'intercallaient, en leur temps. L'instruction enfin venait en causant. Tout ce que l'on entendait était matière à étude.

Il ne faut pas voir quelques grossièretés écrites par Rabelais. Il faut, pour le comprendre le débarrasser des grelots de la folie dont il s'est couvert : au-dessous, on trouvera le moraliste, le croyant, l'initiateur de l'éducation de la jeunesse tel qu'on l'entend aujourd'hui.

Voilà résumée en quelques mots la conférence faite hier au théâtre par M. Passy.

Nous en avons élagué tout ce qui pouvait toucher, de près ou de loin, cette question, aujourd'hui si débattue, de la liberté de l'enseignement et de l'éducation. En tout il y a quelque chose de bon à prendre. N.

Fête intime. — Hier a eu lieu au pensionnat Saint Pierre, rue de la Monnaie, la quatrième réunion annuelle des anciens élèves de l'établissement. Leur association, si jeune qu'on peut encore la considérer comme à l'état de formation, ne compte pas moins de 160 adhérents et fait encore de nouvelles et nombreuses recrues, c'est dire que dès le début elle est en pleine prospérité.

A neuf heures, une messe supérieurement chantée réunissait les membres de l'association dans la chapelle ou le pieux aumônier M. l'abbé Hennousse adressa à ces jeunes hommes, qu'à juste titre il appelle les fils de son apostolat, un éloquent discours, que nous regrettons vivement de ne pouvoir résumer ici, et dans lequel au milieu de paroles ineffables de souvenirs, de conseils sages et affectueux, il insista surtout sur la nécessité pour les chrétiens d'éclairer leur foi.

A l'issue de la messe, l'assemblée générale se réunit dans les salons du Cercle Saint Louis. Elle entendit les discours des divers rapporteurs et réélut son bureau. Elle offre à M. Hennousse, son portrait, admirable pastel fait par un de nos meilleurs peintres, comme gage de l'affection et de la reconnaissance des membres de l'association pour le prêtre qui a été le promoteur de leurs assemblées.

Un joyeux banquet réunit ensuite ces charmants jeunes gens, heureux de se presser comme autrefois autour de leurs maîtres vénérés, et de leur exprimer toute leur gratitude.

Des toats ont été portés à M. Hennousse, au cher frère Eleuthérius, au frère Directeur, à l'association, au pensionnat, aux Frères des Ecoles chrétiennes, etc.

La soirée a été, elle aussi, admirablement organisée et jusqu'au moment de se séparer, c'est-à-dire jusque vers 11 heures, on peut dire qu'on n'a pas cessé un instant d'être à la joie la plus complète et au plaisir de se revoir.

Banquet. — Samedi soir a eu lieu chez l'honorable Me Delemer, bâtonnier de l'ordre des avocats, un superbe banquet, auquel assistaient cinquante deux de ses collègues.

Me Théry et Me Parenty, présidents de la conférence, ont prononcé des speechs qui ont été très applaudi.

Le 1er de ligne à Lille. — Dimanche à 2 heures, trois bataillons du premier de ligne, venant de Cambrai, ont fait leur entrée en ville par la porte de Douai.

Le général Lallemand avait été au-devant des troupes, il les a accompagnées jusqu'à la Place d'armes, où les billets de logements ont été distribués.

Le colonel est descendu à l'hôtel du *Nouveau-Monde*, rue Esquermoise, où le drapeau a été conduit avec les honneurs militaires.

Les soldats ont quitté Douai, ce matin vers six heures, ils n'avaient point l'air trop fatigués de la marche qu'ils avaient faite.

Le 1er de ligne quittera Lille lundi matin, il arrivera mardi après-midi à Dunkerque, où il se rend pour les exercices de tir à longue portée.

Dans la soirée les officiers du 43e ont offert, au cercle militaire, un punch aux officiers du 1er de ligne.

Nouvelles militaires. — M. Legros, capitaine au 43e de ligne, a mérité une lettre de félicitation particulière du ministre de la guerre, pour un travail d'étude exécuté en 1881

M. Gannat, capitaine adjudant-major, au 33e de ligne, et M. Vitry, sous-lieutenant au 8e de ligne, ont mérité des éloges pour des travaux d'étude également.

Tentative de suicide. — Vendredi, vers neuf heures du soir, le sieur G..., agent d'assurances, se trouvait, en compagnie de plusieurs camarades, dans un café de la rue de Paris, où demeure une *ingénue*, avec laquelle il avait des relations, brisées depuis quelques jours. Pendant une altercation avec cette femme, il sortit un couteau de poche, et s'en frappa dans le côté droit. Il s'affaissa aussitôt et les premiers soins lui ont été prodigués.

La blessure est peu grave, elle demande seulemens un repos de quelques jours.

LE FEU A L'HOTEL-DE-VILLE !

Un immense et irréparable malheur vient de frapper la visille capitale des Flandres. Le musée de Lille, avec ses sept Rubens, dont l'un valait à lui seul plus d'un million, ses Ruysdaël, ses Van Dyck, ses Veronèse, ses chefs-d'œuvre de l'ancienne et de la nouvelle écoles, le musée de Lille n'est plus qu'un monceau de cendres !

L'incendie s'est déclaré la nuit dernière, et, en deux heures, tout a été fini. C'est à peine si l'on a eu le temps de faire parvenir l'alarme dans les quartiers éloignés.

On ne sait où le feu a pris. On croirait, à la rapidité avec laquelle il s'est propagé, que c'est sur plusieurs points à la fois. Il est arrivé ce qu'on avait prévu depuis longtemps dans l'hypothèse de ce sinistre : c'est que le jour où le feu éclaterait dans notre Hôtel-de-Ville crevassé, vermoulu, croulant de toutes parts, le fléau ne ferait qu'une bouchée de cette masure.

Se glissant dans les fentes en longs serpents de flamme, pénétrant dans les interstices des boiseries déjetées et dans les cavités des murs, l'incendie a enveloppé les galeries de peinture avec la fougue et la rapidité d'un bouquet de feu d'artifice.

Nul n'a osé pénétrer dans les salles, et, d'ailleurs, l'aurait-on tenté, que c'eût été en pure perte. Il aurait fallu quinze hommes et deux heures de temps pour déplacer la *Descente de croix*.

Quant aux petits tableaux, on sait qu'ils étaient tous retenus à la cloison par des attaches de fer très difficiles à desceller.

L'eau des réservoirs, qui a été jetée à torrent, au lieu d'enrayer le sinistre, n'a fait que le compléter en perdant à jamais nos précieuses archives.

De toutes ces richesses qui faisaient notre orgueil, de